Vente active. Prix maintenus. Remis en magasin, 40 hectol. de blés blancs et 38 de macaux,

Etat civil de Houbaix: - Dách RATIONS DE NAISSANCES du 1er décembre. Philomèse Dhulster, rue de la Barbe d'or. Philomete Dhulster, rue de la Barbe d'or.

— Eloi Renard au Fontenoy. — Célina
Dumortier, au Pile. — Alfred Terlin, rue
de la Redoute. — Alfred Lepoutere, rue
Jacquart. — Joseph Niemegrertre, rue des
Longues-Haies. — Angèle Delecluse, rue
du Pile. — Marie Vienne, rue de ma
Campagne.

Du 2.—Auguste Mouzet, rue Traversière.

— Marcelliae Leclecq, rue de Ma Campzgue.

— Caroline Delceuw, rue des LonguesHaies. — Thérèse Dupont, rue des LonguesPhilosophysis de Longues-Haies. — Thérèse Dupont, rue des Longues-Haiet. — Philomène Lequenne, rue des Longues Haies. — Eliss Gion, rue des Longues Haies. — Jeanne Rasson, rue de Lennoy. — Maria Duponchel, rue des Longues Haies. — Honorine Lanneau, rue des 7 Ponts. — Amélie Degraeve, au Cul de Four. — Maria Nyckees, rue de ja Guin-guette. — Charles Boudrie, rue de Lannoy. Louis Desrumeaux, rue d'Italia. — Louis Desrumeaux, rue d'Italia.

Alfred Dellacherie, rue de Tourcoing.

Pauline Deboevere, rue Decresme. — Marie
Debruyle, rue de la Paix. — Clémence
Verstraete, rue Archimède. — Auguste Scalbert, rue d'Alma

DECLARATION DE DÉCÈS du 1er décembre.

Déclaration de décèmbre.

Marie Catteau, 4 ans, aux 3 Ponts. —
Augustin Brakelman, 32 ans, ménagère, rue
des Arts. — Mathille Gandegracht, 2 mois,
à l'Epeule. — Lucie Beele, 5 mois, rue de
Flandre. — Charles Sabbe, 46 ans, teinturier, à l'hôpital.

Du 2. — Christine Dhont, 51 ans, ménagère, rue de la Lougue Chemise. — Juliette
Deridder, 4 mois, rue Decresme. — Théodore Massez, 8 jours, rue d's LonguesHaies. — Rosine Desoubrie, 4 mois, chemin des Couteaux. — Célestin Duthoit, 7
jours, rue Sainte Elisabeth. — Bert, présenté sans vie, aux 7 Ponts. — Edmond
Dufour, 4 mois, rue d's Longues Haies.

Mariages, du 1e décembre—Henri Scotté,

MARIAGES, du 1e décembre-Henri Scotté, 35 ars, marchand de paille, et Camille Ducoulembier, 21 ans, sans profession. — Lucien Leveugle, 25 ans, mécanicien, et

Clémence Deprez, 20 ans, ménagère.
Du 2. — Pierre Weexteen, 55 ars, demestique, et Louise Hourdé, 59 ans, jour-nalière. — Henri Nyckees, 36 ans, peintre, et Clémence Delreote, 29 ans, soigneuse.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille TRENTESAUF-MAISON, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur ALFRED TRENTESAUF, décédé à Roubaix, le 2 décembre 1874, à l'age de 24 ans est le contraité de le c 24 aus, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convoi et service solen-nels qui aurent lieu le vendredi 4 décembre 1874, à 8 heures, en l'église Saint Martin. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Ceudroy, rue Neuve, 13.

MOUVEMENT COMPARATIF DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois de Novembre 1872 7624 colis de laine peignée 821.535 k. d'écouailles et blousses 205 de laine filée 21.889

2,184 » de coton 226.554 10.103 colis pesant ensemble 1.069.978 k.

Mouvement du mois de Novembre 1873

7.518 colis de laine peignée 809.854 k° 19 d'écouailles, blousses 2 833 541 de laine filée 57.563 de soie de coton 352.689

11.381 colis pesant ensemble 1.223.328 k**

Mouvement du mois de Novembre 1874

11.521 colis pesant ensemble 1.235.580 kos Le Directeur, A. MUSIN.

Faits Divers

M. le comte de Chambord vient d'envoyer une somme de 500 fr. pour l'érection du monument qui doit être construit à Coulmiers (Loiret), en la m moire de nos sol-

dats tués dans cette journée. Cette somme a été adressée directement à Mgr Dupanioup, évêque d'Orléans, l'un des présidents de l'œuvre.

- Le gouvernement russe a résolu de permettre aux fonctionnaires de l'ordie civil de porter leur barbe. Les fonctionnaires at-tachés à la cour impériale sont exceptés de la mesure et devront continuer à se raser. Aussi c'en est entièrement fait de l'une des innovations les plus impopulaires de Pierrele Grand.

Le ministre de la marine et des colonies a été informé qu'on a trouvé sur la plage, à cent mètres de l'entrée du port de Calais, dans l'Est, une planche mesurant un mètre de longueur sur quinze cantimètres de lar-geur, et portant le nom Camelia en lettres jaunes incrustées sur fond noir, Cette planche est garnie de clous qui la fixaient sur 'un des côtés du navire.

- Assassinat DE CRÉPIEU - Samuel Gros, l'auteur présumé de l'assassinat de Crépieu, est un homme de 32 ans, de taille ordinaire, mais vigourent; il a été confronté, avant hier, avec le cada re de sa victime.

Pendant tout le trans a duré la confrontation, Samuel est la impassible de cadavre aux yeux grands ouverts qui

semblaient l'accuser encore, au milieu d'un groupe solennel compacé de médecins et de magistrats. Pas une fibre de son visage n'a trahi une émotion; pas un mot ne lui est échappé qui pût pièter à une interprétation défavorable à sa c use. Avec un sang froid imperturbable, l'accesé, à toutes les ques-tions qui lui ont été adressées, a répondu par de formelles dénégations. Marie, a t il par de formelles dénégations. Marie, a t il dit, était enceinte, mais des œuvres d'un autre; elle a préféré la mort à la honte qui s'attache aux filles mères; elle s'est suici-

dée.
Pourtant, avant de mourir, celle ci l'a
formellement encore désigné comme son
meurtrier devant les sœurs, les malades ses
voisines, et les internes qui l'ont visitée.
D'avant con régit Samuel Gros l'aurait

D'après son récit, Samuel Gros l'aurait assassinée pour se débarrasser d'elle et éluder la promesse de mariage qu'il lui avait

Une pièce à conviction, dont il n'a pas encore été fait mention dans les journaux, tendrait à prouver qu'après avoir tiré trois coups de pistolet à sa victime ou dans l'intervalle des trois coups, Gros aurait essayé

On a trouvé, en effet, dit le Petit Lyonnais, dans la cave où s'est commis le crime, derrière la porte d'entrée et à côté d'une mare de sang un bâton de la grosseur du bras, et rompu en-trois endroits et portant des traces de sang.

Un planteur de cheveux : Un industriel vient d'ouvrir, à la Nouvelle Orléans, un établissement pour la res-tauration de la chevelure : il ne s'engage pas à faire repousser les cheveux disparus, mais bien à en planter de nouveaux : ce sont, prétend il, des végétaux, et tout végétal peut être planté; si le sol est bon, il croitra abondamment et heureusement. L'opération, cependant, ne laisse pas que d'être essez douloureuse : les nouveaux sont semé : sur la tête dans des piqures faites au moyen d'une aiguille; mais il paratt que les résultat; sont surprenants. On a vu rousses devenir brune et des brunes devenir blondes; des personnes âgées qui n'a-vaient que des cheveux blancs, ont été ornées d'une chevelure du plus beau châ tain; mais le plus étonnant, c'est de voir les membres de la race noire, et ils sont très nombreux à la Nouvelle Orléans, sacrifier la laine qui leur couvre la tête au plaisir de se faire recouvrir de boucles longues et soyeuses; la plupart les choisissent blond

- Théorie donnée par un sergent à des conscrits.

- Attention ! il y a trois temps : le premier est celui qui vient toujours avant les autres, le deuxième est le subséquent, et le troisième est celui après qu'il n'y en a

Est ce conpris ? Faut il que je recommence pour les imbéciles. Cette leçon nous rappelle la naïveté d'un

brigadier à la leçon de manége :

— Animal de maladroit, criait-il à une recrue fais-moi donc le plaisir de descendre de ton cheval pour venir ici voir la fichue mi

ne que tu as quand tu es sur ton cheval TRIBUNAUX Une municipalité républicame et un

commissaire extraordinaire du 4 septembre 1870. - Vol et escreque ries — Condamnation.
Les journaux de la Côte d'Or nous apper-

tent le compte rendu d'une audience instruc-tive du tribunal correctionnel de Dijon, du 27 novembre, audience qui mérite d'être registrée dans les annales, déjà si complètes urtant, de la révolution de septembre

Un nommé Perchet, acteur de bas étage, remplissant au théâtre de Dijon les hautes fonctions de doublure, se mit à la fin de l'année théâtrale de 1870, à la tête d'une troupe de saltimbarques avec laquelle il jouait dans une baraque du Parc, des pièces grivoise qui, sans doute, ne lui rapportè-rent pas beaucoup, car il ne paya point ses artistes, lesquels le laissèrent bientôt seul...

vec son déshonneur.

Ne point payer ses dettes était déjà un titre près du parti radical, Perchet résolut de profiter de cette circonstance toute favorable. Il déroba dans sa garde-robe de théatre un enorme sabre dont il orna son côté gauche, il chaussa une paire de bottes armée d'éperons gigantesques, et ainsi travesti en capitaire Fracassa, il partit à fa tête d'une compagnie de francs tireurs pour exterminer les Prussiens. Combien d'Allemands mordirent la poussière, hachés menus par la lame terrible du vaillant capimauvaises langues des réactionnaires prétendent bien que ja-mais l'invincible Perchet ne vit même l'ombre d'un casque pointu, mais c'est là imposture toute pure : Ses galons sur son front marquaient tous ses

Après six semaines d'une guerre acharnée, dans laquelle ses bottes jouèrent le plus grand rôle, Pe chet rentra triomphale ment dans Dijon, chamarrée d'er et couvert de vêt meats magnifiques. Il produisit un tel effet que, sur la proposition de M. Dubois, actuellement député de la Côte-d'Or, alors maire du 4 septembre, M. d'Auzincourt, préfet, après avoir présenté Perchet au peuple, du baut du balcon de la Préfecture, le nomma d'emblée commissaire central à Dijon. La commission municipals qui s'était patriotiquement emparée du pouvoir pendant la révolution, avait poussé si loin son zèle pour effacer tout co qui pouvait rappeler le régime détesté du 2 décembre, qu'elle avait supprimé toutes les administrations, et naturellement la police.

Ce que devint cet important service sous la direction du saltimbanque Perchet, lecture des dépats nous le fait connaître. De concert avec le nommé Garot, brigadier de police qui, depuis, a su la prudence de quit-ter ses fonctions, et qui, le 22 novembre, a ésé élu conseiller municipal, à Flavignerot près Dijon, par les radicaux de l'endroit dont il est dejà plus bel ornement, Per-chet, disons no s'empara des objets treuvés et d'une some de 500 fr. déposée au

bureau central. Il datruisit le registre con-

parlage entre tous les agents, s'attribuant la plus grosse part.

L'audition d'a témoins a relevé des faits incroyables. Ainsi, l'on apprend que Perchet et Garet achetaient des terres à Flavignerot, dur ces achats néessitant des visites fré. que ces achats nécessitant des visites fré-quentes, Perchet et Garot faisaient leurs acquisitions en voitures de places réquisi-tionnées aux frais de la ville. Les 500 fc. volés par Perchet ont donné occasion de ju-ger comment les administrateurs improvi-sés du 4 septembre comprenaient leur res-jonsabilité. Cet argent déposé à la police, avait été versé à la caisse d'épargne contre un livret attestant le dépôt en deux sommes de 250 fr. chacune. Perchet avait obtenu de l'adjoint Brullé l'autorisation écrite de retirer ces semmes pour en faire soi-disant le partage à ses agents. M. Brullé prétendait que depuis la révolution les lois pénales; étaient abrogées! C'est M Gontier, commis saire central, qui le dit dans sa déposition; or, M. Brullé était doyen de la Faculté des sciences: Ab uno disce omnes!

Nous en passons et des pires. Pas n'es-besoin de multiplier ces citations pour prouver qu'à Dijon comme ailleurs, la révolu-tion vit l'assaut du pouvoir par tous les ambitieux, les incapables et les bavards! Mais ce qui coufoud teutas les notions de la justice, c'est la déposition de M.

Dubois, actuellement député de la Côte-d'Or et maire de Dijen au 4 septembre.M. Dubois, cité comme témoin, a eu le triste courage de faire l'éloge de Perchet. — « Il a rendu de grands services, a t-il dit, et à cette époque si tourmentée par les passions

révolutionaires (sic), l'énergia de Perchet a sté à Dijon de la plus grande utilité.

N'est il pas inoul d'entendre de telles choses dans la bouche d'un avecat, aujourd'hui député? M. Dubois a ajouté que certes, les faits de soustrations reprochés à l'erchet n'étaient pas réguliers, que lui, maire, les ayant connus les avait blamés, mais qu'il n'avait pas cru à la mal-hounéteté de Perchet. C'est sinon le texte, du moins le sens de ses paroles.

du moins le sens de ses paroles.

M. de Saint-Loup, procureur de la République qui tenait le siége du ministère public, a indirectement fait justice de la faiblesse coupable de l'ancien maire de Dijon. Dans un réquisitoire aussi éloquent que ferme il'a démentré la culpabilité du saltimbanque Perchet et a eu pour l'expent de paroles expères. agent Garot, des paroles sévères.
Il a montré le citoyen Perchet, acteur

infirme, puis capitaine d'un corps franc, concubinaire, entretenant chez lui sa maitresse en cohabitation avec son fils à lui, jeune homme de 16 ans, choisi par M. Dubois, comme gardien des mœurs à

Il a déchiré le voile de cette vie honteuse, flétrie par une condamnation à un an de prison prononcée pour escroquerie il y a deux mois par le tribunal de Châtillen où Perchet avait été nommé, sous l'administration de M. Thiers, après ses vols de

La fin du réquisitoire de M. de Saint-Loup s'adresse aussi bien aux radicaux en général qu'à Perchet. « Combien il est triste, a teil dit, de voir en quelles mains tomba l'auterité en temps de révolution! Les plus tarés deviennent pos maîtres, nos personnes et nos biens sont à la merci des plus incapables, des plus immoraux et des

M. de Sant-Loup avait raison. La pre-mière coupable dans les exactions reprochées à Perchet, c'était la municipalité dijounaise. Dès qu'elle se fut emparée de l'Hôtel de-Ville, elle donna elle même l'esser aux passions révolutionnaires en destituant, par un flagrant abus de pouvoir, les fouction-naires institués par décrets du gouverne-ment. C'est alors qu'après avoir tout détruit, et qu'engagée dans cette voie funeste de l'illegalité elle continua ses abus en instaliant a la place des honnêtes gens dont elle avait brisé les carrières, des escrocs, des voleurs, d'autant plus criminels que l'autorité dent ils étaient revêtus leur don-

rautorité dent les étaient revetus leur don-nait à tous les yeux une puissance et une confiance illimitées.

Ah! M. de Saint Loup avait raison en s'écriant avec une juste indignation : « Le tribunal punira les coupables. Il faut que ces hommes, que le flot des révolutions fait monter à la surface de la société, rentrent dans la teurbe d'où ils sont sortis. Il faut non seulement qu'ils disparaissent, mais que la justice les atteigne, afin que le public, trop longtemps abusé, comprenne que tôt ou tard, les mauvaises actions recoivent leur chatiment.

Le tribunal a partagé l'avis de l'honora-ble M. de Saint Loup, et il a condamné Perchet par défaut (Perchet a eu la prudence de prendre la fuite) à cinq ans de prison, 50 fr. d'amende et les frais

Avec la condamnation à un an pron par le tribunal de Châtillon, cela fait six es d'emprisonnement que Perchet, on peut l'assurer, n'aura pas volées.

La Presse Médicale est unanime à recom-mander le Sirop et le Bonbon du doc-teur Cabanes dans les rhumes, bronchites, catarrhes récents ou chroniques, asthme toux nerveuse et opiniatre, grippe, quinte de toux de mauval-e nature; toutes les affections disparaissent promptement sous son influence. Mais c'est sur out dans la Phtisie Pulmonaire qu'il rend de véritables services en procurant au malade un calme si pré cieux dans cette cruelle maladie; les fe seurs Trousseau, Velpeau, Denonvillier et Nélaton, l'employaient constamment avec

Dépôt dans toutes les pharmacies de ce; à Roubaix, pharmacie Couvreur.

Progras as l'Art BOBEN'S A BEE BO Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posé sans douleurs. Edouard Verbrunghe bentiste, breveté de ... M. le Roi des Beiges 8, rue de l'Hospice, 8, ROUBAIX MAISON A PARIS O Glevard Poissonnière, 4 dentiers ont l'avantage de ne pas empir la ouche, is ne nécessitent pas l'extraction des racines et vieunent soutenir les denta chancelastes. — SUCCES GARANTI.

Le compte rendu de la compagnie GRESHAM, lu en séance publique. Londres, au siége de la Société, 37 reld des le 29 octobre 1874, accuse les chiffres

Affaires reçues du 1e juillet 1873 au 30 juin 1874.... Fr. 40,591,525 Affaires acceptées. 34,614,425 Revenu en primes et

Nouvelles du soir

Une dépèche particulière nons apprend que le Mossage du Maré-chal-Président vient d'être lu à l'Assemblée.

A l'heure où nous mettons sons presse, la télégraphie commence seulement à nous transmettre le texte de ce document

Nous le publicrons dans un sup-plément que nous ferons paraître dans la soirée et qui scraen vente au bureau du journal.

On nous écrit de Versailles, le 2 décembre :

Contrairement au bruit qui a couru, conseil des ministres ne s'est pas réuni cette après midi.

Tous les bruits de modifications ministérieiles sont dénués de fondement.

On nous écrit de Paris, ce matin : La France affirmait hier que la dissolu-tion avait perdu beaucoup de terraiu dans

la gauche. Elle annonce aujourd'hui que l'idée de recourir au renouvellement partiel est trèsaccréditée et que, sous peu de jours, on ve ra déposer par un groupe de députés une

proposition concue dans ce sens. La République française n'est pas du même avis : Dans un article assez vif, elle repré-sente l'assemblée comme un malade qui

pressent sa fin prochaine. · L'un des Lymptomes qui annoncent le plus clairement l'approche de l'heure ter-rible, c'est que le trouble et le désarroi des partis sontau comble, aussi bien à droite qu'à

gauche. M. le duc de Broglie a eu une assez longue conférence hier avec M. le maréchal de Mac-Mahon. La France prétend que M. de Broglie aurait conseillé au président de choisir un cabinet d'affaires sans couleur

politique trep accentuée. Au dire du Constitutionnel, sur les instances de M. de Larey et de M. Depeyre, une vingtaine de membres de la droite modérée ont passé à l'extrême droite.

On lit dans la Gazette des Tribunaux : · La réouverture des cours de M. Chauf-fard a eu lieu hier, à cinq heures, à l'école

de médecine. · Grace aux mesures qui avaient été prises, il ne s'est produit aucun incident fa-

. Les étudiants de quatrième année seu lement out été admis sur la présentation de leur carte et après vérification de leur identité : ils ont pu seuls pénétrer dans l'amphitéâtre où M la docteur Chauffard a fait sa lecon. Quand aux curieux, aesez nom breux, d'ailleurs (1.500 à 1,800 environ) qui s'étaient agglomérés de 3 à 4 heures sur la place de l'école, rue Dupuytren, rue Antoi-ne-Dubois, rue de l'école de médecine et dans les rues avoisinantes, ils out été bien avant l'heure des cours, refoulés au delà de ces voies de communication qui out été barrées aussitot par les agents et où n'ont été admises que les personnes qui ont pu faite valoir un motif sérieux pour les traverser.

A la fin de son cours M. le docteur Chauffard a 616 chaleureusement applaudi par ses auuiteurs; un seul coup de sifflet s'est fait entendre, mais il a 616 aussitôt réprimé par de nombreuses protestations.

Les étudiants se sont ensuite retirés par

petits groupes, et, à six heures un quart, le quartier de l'école de médecine et le boulevard Saint Michel avaient repris leur phy

Depêches Télégraphiques

A ROME. Rome, 2 décembre. - Le Pape a reçu aujourd'hoi Mgr Deschamps.

Chambre des députés. - Les nouvelles elections pour la nomination des huit secrétaires ont eu lieu. Quatre élus appartiennent à la droite et quatre

La proposition d'une pension à allou, r à Garibaldi a été prise en considération à l'unanimité.

LA GUERRE CARLISTE .

Madrid, 2 décembre, soir. — Les chefs carlistes Pélasco et Cucala qui ont tenté de passer dans les provinces de Mureic et d'Albacete ont échoué dans leur tentative.

Berlin, 2 décembre. - Des nouvelles de Madrid confirment que le maréchal Serrano partira prochainement pour l'armée.

On assure que Don Alphonse serait près des Pyrénées.

DERNIERE HEURE Londres, 3 décembre.

Le steamer La Plata, portant le ceble de l'Amérique du Sud, a sombré en vue d'Ouestsant; on croit que 60 hommes de l'équipage sont noyés, 5 seulement seraient sauvés.

COMMERCE

DÉPÉCHES TÉLEGRAPHIQUES Havre, 3 décembre. (De éche de MM. Schlägdenhauffen et C. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Des bounets.)

Marché calme, ferme, inchangé,

Amérique, bonne soie disponible re cherche à pleins prix.

Liverpool, 3 décembre.

Liverpool, 4 decembre.

Liverpool, 5 decembre.

Liverpool, 5 decembre.

Liverpool, 5 decembre.

Liverpool, 6 decembre.

Liverpool, 6 decembre.

Liverpool, 6 decembre.

Liverpool, 7 decembre.

Liverpool, 7 decembre.

Liverpool, 8 decembre.

Liverpool, 8 decembre.

Liverpool, 9 decembre.

Liverp

ponnets.)
T Pleinement ventes 12,000 b., calme, livrable, ferme.

RULLETIN FINANCIER Bourse de Paris du 29 novembre 1874

Deux heures,- Nos fonds d'Etat ont encore ouvert en hausse sur hier. C'est an emptant que reviennent les honneursde la tenue du marché. Les recettes générales, en effet, out demandé aujourd'hui

générales, en effet, out demandé aujourd'aut 112,000 fr. de Rentes 5 et 30/0.

Dans ces conditions, à moins d'événe-ments politiques, il est difficile que les ven-deurs puissant triompher. La haute banque a trop d'intérêt à maintenir les cours pour les laisses : effondrer, à moins que les nements ne la forcent de lacher prise.

Les primes pour demain sont très ten-dues, ce qui in lique la confiance du public dans la continuation du mouvement.
Rien à signaler dans la liquidation des

valeurs et des Chemins. Les reports sont bon marché, et il est évident que l'argent est abbiliant sur la place. On cote le Foncier et la Générale aux prix d'hier. Les Autrichiens et les Lembards sont

faibles L'Italien est très ferme de 67 75 à 0 Trois heures. — Lo 3 0/9 reste à 62 50, et le 5 6/0 à 98 65.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DEPARIS-LA-VILLETTE

DU 1er DÉCEMBRE 1874. Poids Prix par kilogr. Prix amenés moyen le q. Se q. Se q. entrémes. 183 ... 178 | 184 | 1.25 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28 | 1.28

SANTÉ A TOUS rendue sans mé-ges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE.

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspapsies, muvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenteries, coliques, phthisie, toux, ast ame, étouffements, étourdissements, oppression, congestiou, né vrose, insomnies, mélancolie, diabète, fai blesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine. voix, des bronches, vessie foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang, — 79,000 cures, y compris celles de Ma-dame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre,

etc., etc. No. 49,842: Mme Marie Joly, de cinquante No. 49,842: Mms Marie Joly, de cinquatie ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — No. 46,270: M. Roberts, d'ure concomption pulmonaire avec toux, vomissement, constipation et surdité de 25 années. — No. 40,210: M. le docteur-médecin nées. — No. 40,210: M. le docteur-médecin nées. — N°. 40,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomae qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N°. 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniètre. — N°. 18,744: le docteur médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. —N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeuneste.

Cure Nº 62,913. Valgorge. (Ardèche), 19 octobre 1863.

La Revalesciè, e est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à rotre boune sœur Julie, atteinte deou's quatre ans d'une révia gie à la tête, qu'i la faisait rouffrir cruellement et ne lui laissait pressure aucun repos. Grare à votre laissait presque aucun repos. Grare à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie. MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, économise encore 50 fois son prix en médeci-nes. En boltes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière se mangant en tout temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, du lait, czéé, choco'z, thé, vin, etc. Ils rafraichissent la bouche et l'es om c, enlèvent les na rées et vomissements, même en grossesse en mer, ainsi que toute irritation et coute odeur fiévreuse en se levant, ou anus cariains plas communes de levant, ou anus cariains plas communes de levant, temps, soit à sec ou trempés dans de l'eau, ou après certains ple s compromettants : oigne s, ail, etc., ou boissons alcoe ques, même sprès le tabac. Amélio ant le sommeil, l'appétit et la digestion, ils nourrissent, en mème temps, mieux que la viarde, donnent un sang pur et des chairs ermes et fortifient les personnes les plus affaiblies. En boltes, de 4, 7 et 60 francs — La Revalescière chocolatée rend appélia, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus fai-bles, et rourrit dix fois plus que la viande et q' 3 le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boites de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boites de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien, Morelle-Bourgeois; Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C°, 26, Place Vendôme, à Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nem